

Inventaire

de Günter Eich, 1945

Ceci est ma casquette,
ceci est mon manteau,
et mes affaires de rasage
dans le sac en toile.

Boîte de conserve :
Mon assiette, mon gobelet,
j'ai dans son fer-blanc
gravé mon nom.

Gravé ici avec ce
précieux clou
qu'aux yeux envieux
je dissimule.

Dans le sac à pain
une paire de chaussettes en laine
et certaines choses que
je ne montre à personne,

il sert d'oreiller
à ma tête la nuit.
Ce carton est posé là
entre moi et la terre.

La mine de crayon
est ce que j'aime le plus :
le jour elle m'écrit les vers
que j'ai conçus la nuit.

Ceci est mon carnet,
ceci est ma toile de tente,
ceci est ma serviette,
ceci est mon fil à coudre.

Chers lecteurs, chères lectrices à Rivesaltes,

Ma fille Ana-Clara est en train de faire une année de bénévolat social, en service civique avec l'association ASF, Action Signe de Réconciliation – Service pour la Paix. Ce qui l'a fait atterrir dans le sud de la France pour une année, et nous sommes venus lui rendre visite pendant les vacances de pâques. Pendant la visite de l'ancien camp de Rivesaltes le poème de Günter Eich, intitulé *Inventaire* m'est venu à l'esprit.

Il s'agit d'un poème très connu en Allemagne. On l'utilise encore aujourd'hui, pour faire mieux connaître la situation après la Seconde guerre mondiale aux élèves. Pour moi, c'est aussi un témoignage qui est encore actuel sur ce qui arrive aux personnes qui se retrouvent soudainement en situation de vivre dans un « camp ». Il est relativement peu important que Günter Eich lui-même ait eu cette expérience à Remagen dans un camp américain pour les prisonniers de guerre allemands. Il dit:

"J'écris des poèmes pour m'orienter dans la réalité.

C'est seulement en écrivant que les choses deviennent réelles."

Voici quelques réflexions qui m'ont traversé l'esprit pendant ma lecture :

Que reste-t-il de l'être humain - dans un camp ?

Que reste-t-il de nous quand nous nous trouvons en situation de captivité ?

Qu'est-ce que cette situation nouvelle fait de moi-même ?

Qu'est-ce qui alors, m'appartient encore ? Est-ce que des biens matériels peuvent vraiment me soutenir dans la vie ?

A quoi le camp m'a réduit ? De quoi l'être humain a-t-il vraiment besoin dans cette situation où il ne s'agit que de (sur)vivre, de mon existence pure.

Graver son propre nom - se rappeler en faisant cela que je suis- moi!

Dans un camp, les êtres humains ou plutôt des groupes d'humains sont réduits à des chiffres, et divisés comme des objets en catégories: Espagnols, Républicains, Roms, Sintis, Juifs, Harkis, Africains... etc. En gravant mon propre nom, je peux m'assurer que l'homme en moi vit toujours et que je souhaite préserver un reste de mon individualité. Cet acte devient une sorte d'assurance de soi-même: j'existe toujours malgré tout ce qu'on a fait de moi. Je ne suis donc pas seulement un objet, mais capable de rester toujours un sujet, dans lequel je me reconnais à nouveau.

Tout ce qui paraissait sans valeur peut soudain, dans la "nouvelle vie", gagner une valeur. Un simple clou devient un moyen inhabituel de s'exprimer dans cette situation extrême, qui réévalue tout d'une façon nouvelle. C'est ainsi que je peux préserver une part de ma vie ! Je peux m'exprimer et ainsi, ressentir que j'ai conservé encore une part d'humanité - dans un temps inhumain et dans un environnement étrange.

Chaque détenu du camp est limité ou même privé totalement de son identité, et avec cela aussi de son intimité et de son espace vital. Le dernier petit secret est exposé au vu et au su de tout le camp, ce qui participe de la privation des droits et à la déshumanisation, telles que souhaitées ou prévues par les concepteurs de camps.

Comment l'individu peut-il se protéger lui-même contre cela ? Contre le pouvoir, les hommes de pouvoir et contre les conséquences des conditions de vie dans le camp ? Dans un camp - avec sa vie limitée et restreinte - toutes les choses qui nous entourent sont remises en question sur leur sens et sont évaluées à nouveau. Beaucoup de choses obtiennent donc une nouvelle valeur, une nouvelle signification parce qu'un contexte se met en place, et impose alors des valeurs et des priorités complètement différentes. C'est ainsi que le « crayon » qui semble banal, devient un objet de valeur qui permet au prisonnier du camp de s'exprimer et de garder ainsi une part de l'identité; et donc de ne pas disparaître dans la masse des prisonniers. C'est ainsi qu'il reste aux prisonniers une petite chance de conserver quelque peu d'humanité. Conserver - mais pour qui donc? Pour lui-même et ses descendants qui ne peuvent ni ne doivent partager ces expériences cruelles.

Il reste la question de savoir si les expériences des camps peuvent être formulées, fixées et aussi communiquées par des mots et des concepts. Existent-t-il ces bouées de sauvetage pour l'esprit, dans une situation d'urgence où personne ne peut m'aider?

Où est la solidarité des autres prisonniers? Sont-ils des ennemis, des amis, des concurrents dans la lutte pour la survie? Je dois essayer de me protéger - mon identité si menacée.

Peut-être que le nouveau "Mémorial de Rivesaltes" peut devenir une sorte de "crayon" qui maintient en vie la mémoire aux prisonniers le plus longtemps possible pour nous, les descendants, raconter une réalité, dont nous ne voulons pas faire l'expérience nous mêmes. Pourtant c'est devenu la réalité - aujourd'hui en 2015- pour des millions de gens en Europe et en dehors. Ces nouveaux réfugiés sont de nouveau obligés de vivre ces expériences qui les accompagneront toute leur vie. La nécessité de la mémoire reste malheureusement d'autant plus importante, par exemple aussi à Rivesaltes, de ne pas oublier ou refouler si rapidement les milliers de détenus et leur destin. Espérons que ce lieu peut apporter une petite contribution à cela.

Bien amicalement du nord

et bonne chance pour votre travail de mémoire dans le nouveau "Mémorial de Rivesaltes"

Gert Erber

Tosterglope-Ventschau, Allemagne, 21. 07. 2015

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,
rendez-vous dans la rubrique
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

www.lettresderivesaltes.com